



**CONVOCATION**  
**A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 17 DECEMBRE 2020**  
**COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ**

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

**Le jeudi 17 décembre 2020, à 20h00**

*à la Halle polyvalente à Avry-devant-Pont*

**Tractanda :**

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 24 septembre 2020
2. Budget de fonctionnement 2021 et rapport de la Commission financière
3. Investissements 2021 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :
  - 3.1. HAP – assainissement éclairage + éclairage de sécurité Fr. 40'000.-
  - 3.2. Route Gumefens-Avry – Etude modération de trafic Fr. 90'000.-
  - 3.3. Eau potable - Remplacement conduite – Secteur Gumefens Vers Karlé - Foyer Horizon Sud Fr. 220'000.-
  - 3.4. Eau potable - Déplacement conduite La Cantine Fr. 115'000.-
  - 3.5. Epuration – Mise en séparatif Pra-Mury – Pra du Mitin Fr. 310'000.-
  - 3.6. Ordures ménagères – mise en place d'un Molok – Route du Lac Fr. 10'000.-
  - 3.7. Réaménagement du cimetière - complément Fr. 35'000.-
  - 3.8. Art. 1295 RF – Aménagement place de la Chapellenie Fr. 20'000.-
  - 3.9. Ecole Le Bry – Rénovation de l'appartement Fr. 70'000.-
  - 3.10. Ecole d'Avry-dt-Pont - Rénovation Fr. 240'000.-
  - 3.11. Ancienne déchetterie Avry – modification bâtiment - complément Fr. 45'000.-
  - 3.12. Remplacement du chauffage à distance à Gumefens Fr. 700'000.-
4. Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2021
5. Approbation de la révision totale des statuts de l'Association Intercommunale « Sports en Gruyère » (AISG)
6. Informations du Conseil communal
7. Divers

*Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal ([www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/](http://www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/)) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents, y compris le PV, ne seront pas lus en assemblée.*

**Le Conseil communal**